

SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	14
3. Rapport de gestion	15
4. Informations réglementaires	21
5. Certification du Commissaire aux Comptes	29
6. Comptes de l'exercice	36



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action R, C - Code ISIN: FR0013285749

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action E1, C - Code ISIN: FR0013440666

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action E, C - Code ISIN: FR0014009D99

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action E2, C - Code ISIN: FR0014009D81

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action E3, C - Code ISIN: FR0014009D73

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action I, D - Code ISIN: FR0000097156

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

<u>Durée de placement minimum recommandée</u> : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action I, C - Code ISIN: FR0010318121

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action M, C - Code ISIN: FR0010722330

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action N, C - Code ISIN: FR0010722348

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action G, C/D - Code ISIN: FR0010891168

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report.

Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND WORLD VISION(R)

Action O, C - Code ISIN: FR0010891176

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: L'OPCVM cherche à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Cet OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'univers d'investissement de l'OPCVM est celui des actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant utilisera la combinaison de l'approche financière traditionnelle double, « top down » et « bottom up » et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers :

- L'approche financière descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt. L'approche financière ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation;
- La prise en compte de critères ESG.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

15 novembre 2021

- Mise à jour des frais courants suite à la clôture des fonds à fin septembre 2021.

II Février 2022

- Ajout d'une mention précisant que le FCP relève de l'article 8 du Règlement SFDR ;
- Ajout du narratif Taxonomie ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

08 juillet 2022

- Création de 3 nouvelles catégories d'actions E, E2 et E3 dont vous trouverez dans le tableau ci-dessous la synthèse des principales caractéristiques (vous trouverez plus de détails sur les caractéristiques de ces nouvelles catégories d'actions dans le prospectus complet joint) ;
- Modification de la dénomination de la catégorie d'actions A qui devient une catégorie d'actions EI ainsi que de ses souscripteurs concernés (cf tableau ci-dessous) ;
- Changement de l'adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration ;
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.

3. RAPPORT DE GESTION

En début d'exercice, la croissance du PIB du 3ème trimestre 2021 publiée en octobre s'est établie à 2 % t/t annualisé, soit largement moins que les 6,5 % en moyenne enregistrés au 1er semestre. Ce ralentissement est la conséquence de l'essoufflement de la consommation, en particulier des achats d'automobiles, en raison de la pénurie de semi-conducteurs. Hors stocks, la croissance du PIB a donc été atone au 3 ème trimestre. L'inflation a poursuivi son mouvement haussier en septembre, faisant redouter une phase de stagflation. Les minutes de la réunion de septembre de la Fed, publié en octobre, ont pratiquement confirmé que l'annonce du tapering serait faite à la réunion du 3 novembre. La réduction des achats d'actifs devrait démarrer à partir de mi-novembre ou mi-décembre, avec une réduction de 10 milliards USD par mois pour les emprunts d'État et 5 milliards USD par mois pour les actifs titrisés, ce qui mènerait le programme à son terme d'ici la mi-2022.

Durant le mois la consommation discrétionnaire, l'énergie et les technologies de l'information ont surperformé alors que les services de communication, la consommation courante et la santé ont sous-performé.

Au cours du mois nous avons renforcé Newmont Goldcorp ainsi que Schlumberger et nous avons allégé Chevron, CME et Nextera Energy.

Baisse des marches actions au mois de novembre, pénalisés par la découverte d'un nouveau variant baptisé Omnicron, sur lequel l'efficacité des vaccins reste à démontrer, et dans un contexte de reprise de l'épidémie qui a conduit à des mises en place de nouvelles restrictions dans certains pays européens. Sur le plan macro-économique, la Fed a annoncé le début du tapering à sa réunion de novembre. En réduisant de 15 milliards USD par mois ses achats d'actifs qui s'élèvent actuellement à 120 milliards USD par mois, la banque centrale prévoit de mettre un terme à son programme en juillet. La Fed a confirmé qu'elle considérait l'inflation comme passagère bien que Jerome Powell ait en fin de mois dit que ce terme devait être abandonné. Le Président de la banque centrale a par ailleurs été reconduit pour un nouveau mandat. En Chine, la production industrielle est ressortie en hausse de +3.5% en rythme annuel en octobre contre +3.1% en septembre.

Sur le plan sectoriel, les valeurs technologiques, la consommation discrétionnaire et les matériaux ont surperformé alors que l'énergie, les financières et les services de communication ont sous-performé.

En décembre, la menace du COVID et de ses variants Delta et Omicron continue de planer sur l'économie mondiale en donnant lieu chaque jour à de nouvelles mesures de restriction. Malgré cette nouvelle vague, les enquêtes de conjoncture sont demeurées bien orientées dans la plupart des économies, tandis que l'inflation poursuit son ascension dans l'ensemble du monde, tirée par la hausse des prix énergétiques. Malgré les nouvelles restrictions en Europe, les marchés d'actions ont non seulement retrouvé mais dépassé le niveau faisant suite à leur correction provoquée par Omicron à la fin du mois de novembre, les marchés européens surperformant les marchés américains et asiatiques. Les banques centrales ayant normalisé leur politique et l'inflation ayant augmenté, les taux d'emprunt d'état ont grimpé dans la plupart des régions, la courbe des taux américains restant toutefois plate. En ligne avec les marchés d'actions ou obligataires, les prix du pétrole ont également rebondi – mais restent inférieurs au pic de 83,5\$/b atteint fin octobre.

Sur le plan sectoriel, la consommation courante, les utilities et l'immobilier ont surperformé alors que la consommation discrétionnaire, les services de communication et les valeurs technologiques ont sous performé l'indice des actions mondiales.

Dans ce contexte, nous avons vendu CME et Cisco et allégé Twilio ainsi que Comcast. Nous avons renforcé General Motors.

En janvier, compte tenu de taux d'inflation toujours supérieurs aux attentes, la Fed et la Banque du Japon ont toutes les deux durci le ton. Les taux américains seront probablement relevés au mois de mars en prélude à la normalisation du bilan de la banque centrale. La tonalité plus restrictive de la Fed s'est reflétée dans les mouvements des marchés internationaux. Les actions se sont repliées, l'indice S&P500 cédant plus de 5 % sur le mois. Le durcissement de ton de la Fed a conduit le dollar à s'apprécier contre toutes les autres grandes devises à l'exception du yuan.

Sur le plan sectoriel, l'énergie, les financières et la consommation courante ont sur performé alors que les valeurs technologiques, la consommation discrétionnaire et la santé ont sous performé.

En février, les principaux indices boursiers ont chuté pénalisés par la transformation en guerre du conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine. En dépit des discussions engagées avec les Etats-Unis et l'UE, la Russie a décidé de concrétiser ses menaces en envahissant l'Ukraine. Les Etats-Unis et l'UE ont annoncé une série de sanctions contre la Russie, notamment le gel des avoirs financiers russes et l'exclusion de certaines banques du pays du système de transaction international Swift. Sur le front économique, dans la zone Euro, l'inflation a atteint un record en janvier à +5,1% sur un an en janvier. Aux Etats-Unis, le PIB a progressé de 7% en rythme annualisé sur le T4 2021 et l'inflation est en hausse de +7.5% sur un an.

Du coté des banques centrales, comme attendu, la BCE a laissé sa politique monétaire inchangée et a confirmé son intention de réduire ses achats d'obligations sur les marchés dans les prochains mois. La Fed a affirmé qu'elle n'agira pas en urgence avant son prochain meeting prévu pour le 15/16 mars.

Sur la plan sectoriel, l'énergie, les matériaux et la santé ont sur performé alors que les services de communication, la technologie et la consommation discrétionnaire ont sous performé.

Dans ce contexte, nous avons vendu Meta Platforms (ex Facebook) ainsi que Twilio (IT Etats-Unis) et Mitsui (conglomérat japonais) et avons acheté Alphabet (Google).

En mars, les premiers impacts économiques de l'invasion russe en Ukraine sont apparus : l'inflation a atteint de nouveaux records aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro, tandis que les enquêtes de conjoncture ont marqué le pas et la confiance des ménages s'est effondrée. Les marchés de l'emploi demeurent néanmoins tendus. La Fed a donc entamé le resserrement de sa politique monétaire, tandis que la BCE a précisé la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif. Alors que de nombreux pays parviennent à mieux gérer le virus et à lever les restrictions sanitaires, le Covid continue de se propager à travers la Chine, où la flambée des nouveaux cas s'élève à des niveaux inédits depuis mars 2020. Les autorités chinoises ont donc placé Shenzhen en quarantaine et décrété un confinement partiel à Shanghai afin de protéger les plus grandes métropoles, mettant au défi la politique de tolérance zéro. Les marchés actions ont plus qu'effacé leurs pertes de février. Seules les actions chinoises se sont inscrites en baisse, en raison des nouvelles mesures de quarantaine. Les taux des emprunts d'état se sont envolés au mois de mars, sous l'effet des nouveaux pics d'inflation et de la tonalité encore plus restrictive des banques centrales. Le dollar s'est apprécié contre toutes les grandes devises. Enfin, après un pic à près de 130 USD/baril, les cours pétroliers se sont repliés, clôturant cependant le mois en hausse de 6 USD par rapport à fin février.

Sur le plan sectoriel, l'énergie, les matériaux et les utilities ont surperformé alors que la consommation courante, les financières et les services de consommation ont sous performé. Tous les secteurs affichent une performance en EUR positive sur le mois.

Dans une optique plus défensive, au cours du mois, en Europe, nous avons vendu Deutsche Post et renforcé le secteur pharmaceutique à travers Astrazeneca, Roche et Sanofi. En Amérique du Nord, nous avons allégé les industrielles à travers Parker Hannifin et CAE et renforcé la santé à travers Thermo Fischer Scientific.

En avril, alors que leurs marchés du travail continuent de se tendre, l'inflation a maintenu sa trajectoire haussière aux États -Unis, en zone euro et au Royaume-Uni. La confiance des ménages est quant à elle en berne sous l'effet de l'inflation élevée alors que les enquêtes de climat des affaires demeurent bien orientées. La croissance du PIB au I er trimestre s'est révélée négative aux Etats-Unis et faible en zone euro. La Fed et la Banque d'Angleterre ont continué à préparer les marchés à de nouveaux relèvements des taux au mois de mai. La BCE a quant à elle évoqué une accélération de sa trajectoire de normalisation. À l'inverse, malgré l'affaiblissement du yen, la Banque du Japon est demeurée accommodante. La Chine ne montre aucun infléchissement de sa politique de tolérance zéro par rapport au COVID, alors que la vague Omicron affecte Shanghai et l'activité économique ralentit. L'aversion pour le risque a dominé sur les marchés actions durant le mois. Un repli d'environ 10% s'est observé aux États - Unis et de 5% en Chine, contre -2.5% dans la zone euro, le plus probablement en raison des craintes entourant la croissance et la hausse de l'inflation et des taux. Les taux à 10 ans américains se sont envolés de plus de 50 pb en avril, à 2,9%, soit leur plus haut niveau depuis fin 2018. Le dollar américain s'est apprécié contre les autres grandes devises, notamment face au yen et au yuan.

Sur le plan sectoriel, la consommation courante, l'énergie et les utilities ont sur performé alors que les services de communication, la consommation discrétionnaire et la technologie ont sous performé.

En avril, l'allocation tant l'allocation sectorielle que la sélection de titres ont eu une contribution positive à la performance relative du fonds. Les principaux contributeurs positifs ont été Merck, dans la santé et Teck Resources dans les matières premières. Les principaux contributeurs négatifs ont été Nextera Energy (utilities US) et Microsoft.

Au cours du mois, nous avons allégé Nestlé, CAE et Parker Hannifin et renforcé Thermo Fischer Scientific, Lindt et Roche.

Un contexte toujours instable sur le plan géopolitique et macroéconomique en mai. Au niveau européen, les indices de la zone euro montrent une forte baisse de l'activité économique avec l'indice de confiance des consommateurs et l'indice de l'activité globale qui ont fortement baissé pendant le mois d'avril. Aux Etats Unis, la situation est similaire avec la baisse de la confiance des consommateurs et la baisse de l'activité globale. Le président américain assure néanmoins qu'une récession peut être évitée aux Etats Unis et annonce de nouvelles mesures économiques avec notamment un nouveau partenariat en Asie Pacifique avec davantage d'intégration dans les domaines des chaînes d'approvisionnement, de l'économie numérique et des énergies vertes. La FED et la BOE ont augmenté leurs taux directeurs de 50 bps et 25 bps respectivement afin de combattre les niveaux record de l'inflation La BCE a maintenu ses taux inchangés mais a adopté un discours plus ferme et annonce la fin du QE et une première hausse des taux depuis 2011 à partir de juillet. En Chine, la Banque centrale a baissé un de ses taux afin de soutenir son économie fortement affectée par les restrictions sanitaires à cause du Covid. Le gouvernement chinois a toutefois annoncé un allégement des restrictions à la fin du mois et la reprise progressive des activités à Shangaï et Pékin.

Sur le plan sectoriel, l'énergie, les utilities et les financières ont sur performé alors que la consommation courante, l'immobilier et la consommation discrétionnaire ont sous performé.

En mai, le fonds a sur performé, notamment grâce à la sélection de titres. Les principaux contributeurs positifs ont été Schlumberger, Teck Resources et Micron L'absence de Tesla a été également payante en relatif par rapport au benchmark. A l'inverse, la sous performance relative de Newmont et de Microsoft a eu un léger impact négatif.

Au cours du mois nous avons allégé les valeurs énergie et mines (Teck Resources) qui pourraient souffrir d'un ralentissement de l'économie mondiale Parallèlement nous avons renforcé les valeurs aurifères (Newmont et Franco Nevada). Nous avons également renforcé la santé, secteur défensif, à travers Merck et UnitedHealth (assurance santé).

Les banques centrales ont à nouveau fait la une en juin, la Fed relevant ses taux de 75 pb, la Banque d'Angleterre augmentant les siens pour la cinquième fois consécutive, de 25 pb, et la BCE promettant une hausse de 25 pb en juillet. Si les craintes de récession se sont accentuées en juin, la plupart des données économiques ont résisté de nombreux emplois ont été créés aux États Unis, les enquêtes auprès des entreprises dans la zone euro ont reculé mais restent supérieures à leur moyenne à long terme et les données d'activité se sont améliorées en Chine. La plupart des banques centrales du monde entier resserrant leur politique monétaire, les taux longs ont monté en juin, atteignant un record sur plus de dix ans aux États Unis et plus de huit ans en Allemagne.

Au cours du mois, la santé, la consommation courante et les utilities ont surperformé. Parallèlement, les matériaux, l'énergie et les financières ont sous performé. Une hiérarchie de performances mettant donc clairement en avant les valeurs défensives.

Sur la période, la performance du fonds est proche de celle du MSCI World, l'effet d'allocation sectorielle légèrement positif étant compensé par un effet sélection légèrement négatif. Sur le plan de l'allocation, la surpondération de la santé et la sous pondération des financières ainsi que les liquidités ont eu un effet positif. Sur le plan de la sélection, les principales contributions négatives proviennent de Micron, Teck Resources, Schlumberger et General Motors.

Au cours du mois, dans une logique défensive, nous avons allégé Teck Resources et renforcé Coca Cola, Mondelez et Procter Gamble dans la consommation courante ainsi que AT&T dans les télécoms.

Les craintes de récession se sont accrues d'un cran durant le mois de juillet, la croissance américaine s'étant contractée pour la deuxième fois consécutive au 2 ème trimestre alors que les enquêtes de conjoncture de la zone euro se sont dégradées. La Fed a procédé à un second relèvement de ses taux de 75 pb et la BCE a fini par se livrer elle aussi à un tour de vis, dans des proportions supérieures aux attentes 50 pb). L'actualité politique a également été très chargée, avec la démission des premier ministre anglais et italien (qui donneront lieu à des élections anticipées le 25 septembre en Italie), et le Premier ministre japonais Fumio Kishida a gagné les élections à la Chambre haute Les taux à 10 ans se sont repliés, poursuivant la tendance baissière entamée à la mi-juin sous l'effet de la montée des craintes de récession et du recul des anticipations de hausse des taux .Enfin, les cours pétroliers ont continué à fléchir pour devenir provisoirement inférieurs à 100 USD le baril, avant de se stabiliser juste autour de 107 dollars.

En juillet, le fonds a sous performé le MSCI World net EUR principalement via la sélection de titres. Les principaux contributeurs négatifs ont été la surpondération en Newmont. L'absence de Tesla en portefeuille et la surpondération de Raytheon Technologies.

Performance négative des marchés au cours du mois d'août, après le fort rebond du mois de juillet suite aux bonnes publications de résultats du second trimestre. Les marchés ont été pénalisés par les craintes de plus en plus concrètes d'un ralentissement de l'activité économique. Le discours de Jerome Powell, à Jackson Hole, fin août a confirmé que la priorité était de combattre l'inflation en poursuivant la hausse des taux et éloigne ainsi l'idée de changement de politique de la Fed à moyen terme. De plus en plus de responsables de la BCE plaident en faveur d'un durcissement monétaire plus prononcé avec une hausse des taux de 75 bps au lieu de 50 bps en septembre, après les 50 bps déjà opérés au mois de juin. Sur le plan économique, les prix de l'énergie continuent de peser sur l'Europe notamment avec des prix extrêmement élevés du gaz naturel après l'annonce des 3 jours de fermeture du gazoduc Nord Stream pour une nouvelle maintenance. La faiblesse de l'Euro face au dollar, qui est passé sous la parité pour la première fois en 20 ans, pénalise également la zone euro. Aux Etats Unis, l'inflation s'est stabilisée sur un mois en juillet mais le PIB américain a reculé de – 0,6% en rythme annualisé au T 2 2022.

En août, l'énergie, les utilities et les financières ont surperformé alors que la santé, l'immobilier et les valeurs technologiques ont sous performé.

Le portefeuille a enregistré une performance très légèrement supérieure à son indice. Les principaux contributeurs positifs ont été Teck Resources, Motorola Solutions et General Motors. On notera la sous performance de CAE Inc. sur les résultats du T 2 ainsi que celle de Thermo Fischer Scientific et ASML.

Sur le mois, nous avons allégé Sanofi et renforcé ST Microelectronics.

Enfin, le mois de septembre a été marqué par un nouveau resserrement monétaire important 75 points de base pour la Fed et la BCE et 50 points de base pour la BoE avec, d'un côté, une inflation toujours élevée et des données économiques en repli dans la zone euro et, de l'autre, des données américaines robustes. Les données économiques se sont améliorées en Chine, mais l'inflation reste contenue, mettant en évidence la faiblesse persistante des fondamentaux. Enfin, la BoE et le gouvernement japonais ont décidé d'intervenir la première sur le marché obligataire et le second sur le marché des changes (pour la première fois en 24 ans). Les marchés actions ont subi un nouveau coup dur ce mois-ci, chutant de 5% à 9% au fil du mois, sous l'effet conjugué de la montée des craintes de récession et de la nouvelle flambée des taux.

Sur le mois les secteurs les moins performants ont été l'immobilier, l'IT et les services de communication. A l'inverse la santé et la consommation courante ont sur performé.

En septembre, le portefeuille a légèrement surperformé le MSCI World net EUR, principalement grâce à la sélection de titres. Les principaux contributeurs positifs ont été Regeneron (succès d'étude clinique), Merck et Newmont. Les principaux contributeurs négatifs ont été Adobe sur des perspectives prudentes et une acquisition, General Motors et Tokyo Electron. Dans ce contexte nous avons allégé Novo Nordisk et acheté Eli Lilly (force dans le diabète l'obésité avec son GLP I et R&D dans la maladie d'Alzheimer).

Sur la période allant du 30/09/2021 au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund World Vision[R] - action IC - s'établit à -2,24%.

Sur la période allant du 30/09/2021 au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund World Vision[R] - action M - s'établit à -1,91%.

Sur la période allant du 30/09/2021 au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund World Vision[R] - action N – s'établit à -2,74%.

Sur la période allant du 30/09/2021 au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund World Vision[R] - action O – s'établit à -1.32%.

Sur la période allant du 30/09/2021 au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund World Vision[R] - action EI - s'établit à -3,21%.

Sur la période allant du 30/09/2021 au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund World Vision[R] - action G - s'établit à -1,72%.

Sur la période allant du 30/09/2021 au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund World Vision[R] - action ID - s'établit à -2,24%.

contre -4,92 % pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

T '	Mouvements ("Devis	Mouvements ("Devise de comptabilité")		
Titres	Acquisitions	Cessions		
GROUPAMA MONETAIRE IC	151 866 629,63	150 527 759,30		
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	17 674 657,26	15 746 238,69		
MICROSOFT CORP	14 473 969,95	17 495 797,87		
APPLE INC	12 817 845,99	15 599 476,35		
TECKMINCO	5 097 342,46	17 211 537,58		
NEWMONT CORP	13 781 018,77	3 769 044,31		
THERMO FISHER SCIEN SHS	9 062 085,16	6 726 326,86		
G FUND - WORLD REVOLUTIONS IC EUR	15 745 479,14			
ALPHABET- A	13 441 570,63	2 282 709,66		
RAYTHEON TECHNO	6 689 311,07	7 899 223,85		

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition	obtenue a	u travers	des techniques	de gestion	efficace	du portefeuille	et des	instruments
financiers dé	rivés							

• E	xposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
	o Prêts de titres :
	o Emprunt de titres :
	o Prises en pensions :
	o Mises en pensions :
• E	xposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
	o Change à terme :
	o Future :
	o Options :
	o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

^(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

^(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

^(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 36 685 669,63 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http://www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

S'agissant d'un fia « ISR », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPC prend en compte des critères relatifs a chacun des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- environnement : biodiversité, gestion des déchets...;
- social : formation des salariés, relations fournisseurs ... ;
- gouvernance : indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes .

- exclusion des valeurs appartenant a la liste des « grands risques ESG ».
- exclusion des émetteurs appartenant au secteur du charbon selon les critères détaillés dans la politique générale de GROUPAMA AM,
- exclusion de l'univers d'investissement des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Approche best-inuniverse.
- au minimum 90% de l'actif net de l'OPCVM est analyse d'un point de vue extra-financier.

La proportion des investissements pouvant être considérés comme durables sur le plan environnemental au titre du règlement taxonomie est estimée a 0%.

Au 30 septembre 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (90% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, 20% des valeurs les moins bien notées sont exclues de l'univers d'investissement selon une approche best-in-universe

L'alignement de son portefeuille avec la taxonomie européenne n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique a aucun des investissements de ce produit financier.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

I - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.I. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

I.2.I. Le salaire fixe:

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur I an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+I au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la

gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président Muriel Faure Cyril Roux Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- O De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - I le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - I la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- O D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. <u>Informations quantitatives</u>

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	6 039 040 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	7611 279 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	7 036 423 euros

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

sur le site internet : http://www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

G FUND - WORLD VISION R

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022		

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif G FUND - WORLD VISION R constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Deloitte.

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Visginie Gaitte

Virginie GAITTE



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

G FUND WORLD VISION R

Société d'Investissement à Capital Variable 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Paris-La Défense, le 23 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	664 435 102,00	695 601 578,44
Actions et valeurs assimilées	622 337 909,41	668 110 925,82
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	622 337 909,41	668 110 925,82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		,
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	42 097 192,59	27 490 652,6
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et	42 097 192,59	27 490 652,63
équivalents d'autres pays	.2 017 112,01	_, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 113 129,68	2 570 918,13
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 113 129,68	2 570 918,1
COMPTES FINANCIERS	4 730 528,66	4 041 715,84
Liquidités	4 730 528,66	4 041 715,84
TOTAL DE L'ACTIF	670 278 760,34	702 214 212,41

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	581 108 928,53	646 797 949,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	13 315 539,97	4 624 949,54
Report à nouveau (a)	1 829,07	1 634,08
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	70 534 836,57	46 705 822,90
Résultat de l'exercice (a,b)	3 974 039,28	3 073 772,19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	668 935 173,42	701 204 128,40
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	1 343 586,88	1 010 084,01
Opérations de change à terme de devises		
Autres	I 343 586,88	1 010 084,01
COMPTES FINANCIERS	0,04	
Concours bancaires courants	0,04	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	670 278 760,34	702 214 212,41

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11 327,48	I 332,95
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 659 385,78	8 312 363,75
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	11 670 713,26	8 313 696,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	6 528,84	53 218,12
Autres charges financières		
TOTAL (2)	6 528,84	53 218,12
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	11 664 184,42	8 260 478,58
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 409 451,48	5 304 704,15
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 254 732,94	2 955 774,43
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-280 693,66	117 997,76
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (I - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 974 039,28	3 073 772,19

ANNEXES COMPTABLES

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
- => Dernier cours du jour de valorisation

NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie => Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique => Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

> Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalues sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

> Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

> Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché;

 en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.
 Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

> Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation de la veille
- Les options sur les marchés dérivés actions sont évaluées au cours de clôture du jour.
- Les options sur les marchés dérivés taux sont évaluées au cours de clôture de la veille.

> Acquisitions et cessions temporaires de titres

Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts Contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
 - Swaps de taux adossés ou non adossés
- Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.au nominal du contrat
 - Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque à la Sicav a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à la Sicav, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à la Sicav ;
- des commissions de mouvement facturées à la Sicav:

Pour les frais courants effectivement facturés à la Sicav, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Action EI

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 2,30% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*}Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

^{*}Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Actions IC et ID

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*} Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

Action M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{***} Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

^{*} Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 2% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action O

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*} Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

^{*} Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

^{***} Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action G FUND - WORLD VISION R EI	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND - WORLD VISION R G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND - WORLD VISION R IC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND - WORLD VISION R ID	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND - WORLD VISION R M	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND - WORLD VISION R N	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND - WORLD VISION R O	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	701 204 128,40	462 833 261,97
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	329 182 694,53	176 288 718,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-348 703 741,19	-92 661 208,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	74 683 342,66	43 955 051,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 884 968,23	-2 299 081,82
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	I 097 272,56	5 464 577,02
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-313 961,68	-25 901,23
Frais de transactions	-1 189 757,81	-710 596,68
Différences de change	66 597 745,45	6 526 095,74
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-148 101 440,39	99 841 248,61
Différence d'estimation exercice N	34 163 909,90	182 265 350,29
Différence d'estimation exercice N-I	-182 265 350,29	-82 424 101,68
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		377,17
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-I		377,17
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-890 873,82	-964 188,95
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 254 732,94	2 955 774,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	668 935 173,42	701 204 128,40

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES TITRES DE CRÉANCES TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 730 528,66	0,71
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							0,04	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(\!\!\!\!|^{\!\!\!|})}$

	< 3 mois	%]3 mois - I an]	%]I - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 730 528,66	0,71								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	0,04									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	481 026 898,14	71,91	39 203 075,02	5,86	16 064 924,12	2,40	18 382 649,45	2,75
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	298 094,36	0,04	475 791,66	0,07			51 181,42	0,01
Comptes financiers	757 967,23	0,11	52 090,28	0,01	70 044,51	0,01	396 951,62	0,06
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	244 182,65
	Coupons et dividendes en espèces	868 947,03
TOTAL DES CRÉANCES		1 113 129,68
DETTES		
	Rachats à payer	455 610,92
	Frais de gestion fixe	887 975,96
TOTAL DES DETTES		I 343 586,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-230 457,20

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND - WORLD VISION R EI		
Actions souscrites durant l'exercice	275 063,015000	36 856 206,13
Actions rachetées durant l'exercice	-44 007,795000	-5 713 547,69
Solde net des souscriptions/rachats	231 055,220000	31 142 658,44
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	444 674,633000	
Action G FUND - WORLD VISION R G		
Actions souscrites durant l'exercice	12,239	367 931,24
Actions rachetées durant l'exercice	-382,219	-11 696 707,50
Solde net des souscriptions/rachats	-369,980	-11 328 776,26
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 568,803	
Action G FUND - WORLD VISION R IC		
Actions souscrites durant l'exercice	4 822 470,664000	253 852 802,83
Actions rachetées durant l'exercice	-5 770 974,697000	-306 415 814,41
Solde net des souscriptions/rachats	-948 504,033000	-52 563 011,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 486 203,868000	
Action G FUND - WORLD VISION R ID		
Actions souscrites durant l'exercice	20 081,351	7 561 669,68
Actions rachetées durant l'exercice	-38 119,960	-14 072 652,80
Solde net des souscriptions/rachats	-18 038,609	-6 510 983,12
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	182 755,321	
Action G FUND - WORLD VISION R M		
Actions souscrites durant l'exercice	20 809,2430	11 448 024,14
Actions rachetées durant l'exercice	-4 707,6920	-2 635 809,06
Solde net des souscriptions/rachats	16 101,5510	8 812 215,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	38 991,4980	

	En action	En montant
Action G FUND - WORLD VISION R N		
Actions souscrites durant l'exercice	463,2450	1 111 786,18
Actions rachetées durant l'exercice	-98,8710	-236 818,11
Solde net des souscriptions/rachats	364,3740	874 968,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	573,0690	
Action G FUND - WORLD VISION R O		
Actions souscrites durant l'exercice	I 108,957	17 984 274,33
Actions rachetées durant l'exercice	-488,604	-7 932 391,62
Solde net des souscriptions/rachats	620,353	10 051 882,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 932,681	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND - WORLD VISION R EI	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R ID	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND - WORLD VISION R O	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action G FUND - WORLD VISION R EI	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	933 200,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND - WORLD VISION R G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	400 455,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND - WORLD VISION R IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 148 149,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND - WORLD VISION R ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	750 966,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND - WORLD VISION R M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	125 227,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND - WORLD VISION R N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	14 470,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND - WORLD VISION R O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	36 981,17
=	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			36 685 669,63
	LU1897556350	g fund - world revolutions ic eur	14 591 746,30
	FR0010298331	GROUPAMA ASIE I	10 113 033,23
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	11 980 890,10
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			36 685 669,63

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	I 829,07	I 634,08
Résultat	3 974 039,28	3 073 772,19
Total	3 975 868,35	3 075 406,27

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R EI		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-297 213,14	-148 747,68
Total	-297 213,14	-148 747,68

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R G		
Affectation		
Distribution	785 334,45	692 700,54
Report à nouveau de l'exercice	23,70	11,57
Capitalisation		
Total	785 358,15	692 712,11
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 568,803	2 938,783
Distribution unitaire	305,72	235,71
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	164 551,04	126 866,06

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 273 365,14	1 756 639,96
Total	2 273 365,14	I 756 639,96

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R ID		
Affectation		
Distribution	347 235,11	265 047,99
Report à nouveau de l'exercice	554,44	1 998,40
Capitalisation		
Total	347 789,55	267 046,39
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	182 755,321	200 793,930
Distribution unitaire	1,90	1,32
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	147 930,00	109 619,03

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	181 966,11	79 831,03
Total	181 966,11	79 831,03

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-249,76	-464,71
Total	-249,76	-464,71

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	684 852,30	428 389,17
Total	684 852,30	428 389,17

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	13 315 539,97	4 624 949,54
Plus et moins-values nettes de l'exercice	70 534 836,57	46 705 822,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	83 850 376,54	51 330 772,44

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R EI		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 766 640,26	I 800 744,15
Total	5 766 640,26	I 800 744,I5

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	13 096 172,73	6 498 393,96
Capitalisation		
Total	13 096 172,73	6 498 393,96

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	43 802 040,91	31 465 828,64
Total	43 802 040,91	31 465 828,64

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	14 310 109,89	8 387 521,20
Capitalisation		
Total	14 310 109,89	8 387 521,20

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 110 990,46	792 857,77
Total	2 110 990,46	792 857,77

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	134 243,44	31 774,45
Total	134 243,44	31 774,45

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND - WORLD VISION R O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 630 178,85	2 353 652,27
Total	4 630 178,85	2 353 652,27

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	420 601 966,96	468 455 822,00	462 833 261,97	701 204 128,40	668 935 173,42
Action G FUND - WORLD VISION R EI en EUR					
Actif net			1 254 879,91	26 894 662,73	54 186 426,04
Nombre de titres			13 129,362000	213 619,413000	444 674,633000
Valeur liquidative unitaire			95,57	125,89	121,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			0,11	8,42	12,96
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,09	-0,69	-0,66
Action G FUND - WORLD VISION R G en EUR					
Actif net	50 527 386,22	60 386 442,82	62 991 494,79	82 603 122,96	70 394 777,21
Nombre de titres	2 447,035	2 839,432	2 970,222	2 938,783	2 568,803
Valeur liquidative unitaire	20 648,41	21 267,08	21 207,67	28 107,93	27 403,72
+/- values nettes unitaire non distribuées		59,51	339,37	2 211,25	5 098,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	I 090,37				
Distribution unitaire sur résultat	288,00	266,86	219,32	235,71	305,72
Crédit d'impôt unitaire		47,141	46,915	47,629	(*)
Action G FUND - WORLD VISION R IC en EUR					
Actif net	235 465 792,75	274 962 559,02	310 610 158,04	472 424 141,70	415 432 260,38
Nombre de titres	6 537 474,113000	7 334 696,589000	8 254 533,772000	9 434 707,901000	8 486 203,868000
Valeur liquidative unitaire	36,01	37,48	37,62	50,07	48,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,90	0,10	0,49	3,33	5,16
Capitalisation unitaire sur résultat	0,21	0,29	0,19	0,18	0,26

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action G FUND - WORLD VISION R ID en EUR					
Actif net	60 107 083,21	64 012 508,07	60 699 412,72	71 373 491,93	63 284 310,23
Nombre de titres	230 796,165	237 672,808	226 205,256	200 793,930	182 755,321
Valeur liquidative unitaire	260,43	269,33	268,33	355,45	346,27
+/- values nettes unitaire non distribuées	13,79	14,53	18,06	41,77	78,30
Distribution unitaire sur résultat	1,53	2,14	1,38	1,32	1,90
Crédit d'impôt unitaire		0,575	0,592	0,55	(*)
Action G FUND - WORLD VISION R M en EUR					
Actif net	47 514 311,69	52 810 302,48	6 196 471,49	11 924 330,61	19 924 455,78
Nombre de titres	128 066,3290	136 303,2710	15 880,4450	22 889,9470	38 991,4980
Valeur liquidative unitaire	371,01	387,44	390,19	520,94	510,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	19,58	1,03	5,08	34,63	54,13
Capitalisation unitaire sur résultat	3,30	4,27	3,28	3,48	4,66
Action G FUND - WORLD VISION R N en EUR					
Actif net	542 959,16	368 520,09	303 798,54	475 730,45	1 270 484,51
Nombre de titres	326,1140	213,7090	176,4310	208,6950	573,0690
Valeur liquidative unitaire	I 664,93	I 724,40	1 721,91	2 279,54	2 216,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	88,32	5,04	22,54	152,25	234,25
Capitalisation unitaire sur résultat	2,53	5,85	-0,08	-2,22	-0,43

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action G FUND - WORLD VISION R O en EUR					
Actif net	26 444 433,93	15 915 489,52	20 777 046,48	35 508 648,02	44 442 459,27
Nombre de titres	2 461,090	1 410,279	1 817,154	2 312,328	2 932,681
Valeur liquidative unitaire	10 745,00	11 285,34	11 433,83	15 356,23	15 154,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	227,37	29,99	148,73	1 017,87	I 578,82
Capitalisation unitaire sur résultat	124,68	184,26	164,27	185,26	233,52

^(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché				
réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	16 049	2 596 728,20	0,39
BIONTECH SE	USD	2 928	403 132,38	0,06
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	17 627	1 233 713,73	0,19
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	32 891	746 954,61	0,11
NEMETSCHEK	EUR	33 005	1 624 836,15	0,24
SAP SE	EUR	17 694	1 488 419,28	0,22
SIEMENS AG-REG	EUR	24 960	2 525 952,00	0,38
TOTAL ALLEMAGNE			10 619 736,35	1,59
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	105 262	3 941 009,28	0,59
TOTAL BELGIQUE			3 941 009,28	0,59
CANADA				
CAE	CAD	222 083	3 496 109,93	0,52
CDN NATURAL RESOUR COM NPV	USD	127 619	6 066 673,64	0,91
FRANCO-NEVADA CORP	USD	37 723	4 600 769,70	0,69
TECKMINCO	USD	265 344	8 236 728,46	1,23
TOTAL CANADA			22 400 281,73	3,35
DANEMARK				
GENMAB	DKK	4 227	1 399 060,85	0,21
NOVO NORDISK AS	DKK	5 049	517 024,34	0,07
TOTAL DANEMARK			1 916 085,19	0,28
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	47 109	4 652 954,46	0,70
ADOBE INC	USD	21 685	6 091 677,64	0,91
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	19 271	I 486 560,99	0,22
ALPHABET- A	USD	88 827	8 672 793,91	1,29
AMAZON.COM INC	USD	139 813	16 127 054,56	2,41
AMERICAN TOWER CORP	USD	19 967	4 375 965,80	0,65
APPLE INC	USD	298 079	42 050 240,19	6,29
BANK OF AMERICA CORP	USD	177 506	5 472 037,16	0,82
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC.	USD	19 582	1 694 448,16	0,25
BROADCOM INC	USD	22 409	10 156 504,97	1,51
CHEVRONTEXACO CORP	USD	50 199	7 361 905,10	1,10
CITIGROUP	USD	52 728	2 242 817,09	0,34
COMCAST CORP CLASS A	USD	111 896	3 350 083,89	0,50
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	USD	17 739	I 646 332,75	0,25
DISCOVERY INC-W/I	USD	7 120	83 580,87	0,01
ELI LILLY & CO	USD	7 686	2 536 893,89	0,38
EQUINIX INC	USD	8 212	4 768 350,00	0,71
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	7 854	I 730 902,47	0,26
GENERAL MOTORS CO	USD	291 460	9 547 237,69	1,42
GEN MILLS INC COM	USD	23 600	1 845 553,00	0,28
GILEAD SCIENCES INC	USD	207	13 035,09	

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	21 023	5 921 591,00	0,88
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	33 199	5 658 385,17	0,85
INCYTE	USD	16 852	1 146 345,41	0,18
IONIS PHARMACEUTICALS	USD	64 196	2 898 370,93	0,43
JPMORGAN CHASE & CO	USD	89 129	9 507 457,26	1,42
KEYCORP	USD	126 990	2 076 639,41	0,31
MAC DONALD'S CORPORATION	USD	23 223	5 469 785,15	0,82
MERCK AND	USD	173 641	15 264 597,48	2,29
METLIFE INC	USD	118 269	7 337 712,26	1,10
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	222 323	11 369 756,85	1,70
MICROSOFT CORP	USD	184 969	43 974 154,14	6,57
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	117 267	6 563 313,03	0,98
MOTOROLA SOL. WI	USD	62 399	14 265 813,33	2,13
NEWMONT CORP	USD	243 132	10 431 111,07	1,56
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	223 887	17 919 644,43	2,68
NVIDIA CORP	USD	23 763	2 944 511,38	0,44
ORGANON & CO	USD	14 045	335 480,02	0,05
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	18 551	4 588 468,14	0,68
PFIZER INC	USD	104 267	4 657 504,13	0,70
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	34 244	5 223 027,08	0,78
PROCTER & GAMBLE CO	USD	51 049	6 578 815,14	0,99
QUALCOMM INC	USD	69 333	7 995 960,13	1,20
RAYTHEON TECHNO	USD	258 932	21 636 475,80	3,23
REGENERON PHARMA	USD	11 421	8 031 015,43	1,20
SCHLUMBERGER LTD	USD	271 586	9 952 470,17	1,49
THE COCA COLA COMPANY	USD	62 408	3 568 719,60	0,54
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	37 919	19 631 641,51	2,94
THE WALT DISNEY	USD	75 398	7 260 035,05	1,09
TMOBILE US INC	USD	86 156	11 799 673,88	1,76
TYSON FOODS CL A	USD	62 164	4 183 608,96	0,63
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	38 254	19 721 125,05	2,94
UNITED RENTALS INC	USD	20 019	5 519 861,46	0,83
VAIL RESORTS INC	USD	22 754	5 008 597,52	0,75
VALERO ENERGY CORP	USD	8 8 1 9	961 884,50	0,14
WEBSTER FINANCIAL CORP	USD	105 081	4 848 324,61	0,72
TOTAL ETATS-UNIS			450 158 806,16	67,30
FRANCE				
AXA	EUR	248 654	5 588 498,65	0,84
BNP PARIBAS	EUR	25 673	1 119 471,17	0,16
CAPGEMINI SE	EUR	14 107	2 334 708,50	0,35
EDENRED	EUR	51 348	2 431 841,28	0,36
EUROAPI SASU	EUR	I 033	17 602,32	0,01
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	21 238	2 406 265,40	0,36
L'OREAL	EUR	14 840	4 900 910,00	0,73
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	10 009	3 305 472,25	0,49
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	758	462 683,20	0,07

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MICHELIN (CGDE)	EUR	129 902	3 007 880,81	0,45
PERNOD RICARD	EUR	6 209	1 172 569,65	0,17
SANOFI	EUR	11 370	891 408,00	0,14
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	7 662	2 429 620,20	0,36
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	31 818	3 720 796,92	0,56
TOTALENERGIES SE	EUR	24 067	1 161 834,43	0,18
VINCI (EX SGE)	EUR	21 080	I 753 223,60	0,26
TOTAL FRANCE			36 704 786,38	5,49
IRLANDE				
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	USD	19 117	2 601 036,01	0,39
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	118 871	3 486 486,43	0,52
TOTAL IRLANDE			6 087 522,44	0,91
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	291 760	1 232 394,24	0,18
TOTAL ITALIE			1 232 394,24	0,18
JAPON				
ISUZU MOTORS	JPY	382 171	4 304 158,46	0,65
KDDI CORP	JPY	14	418,92	
MITSUBISHI HVY IND JPY50	JPY	169 200	5 734 687,17	0,86
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	928 629	4 266 603,34	0,63
MURATA MFG CO	JPY	86 600	4 050 307,69	0,61
NEC ELECTRONICS CORP	JPY	476 500	4 039 177,88	0,60
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	277 856	7 653 809,09	1,14
SHIMADZU CORP	JPY	85	2 274,87	
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	39 600	2 593 280,37	0,39
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	23 680	671 993,82	0,10
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	14 300	3 600 226,80	0,54
TOYOTA MOTOR	JPY	172 800	2 286 136,61	0,34
TOTAL JAPON			39 203 075,02	5,86
NORVEGE				
DNB BANK ASA	NOK	94 500	I 530 075,87	0,23
TOTAL NORVEGE			I 530 075,87	0,23
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	17 583	7 623 988,80	1,14
HEINEKEN	EUR	12 994	I 167 640,84	0,18
STELLANTIS NV	EUR	181 706	2 230 622,86	0,33
TOTAL PAYS-BAS			11 022 252,50	1,65
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	30 037	3 403 463,17	0,51
BP PLC	GBP	397 281	1 960 601,65	0,29
BT GROUP PLC	GBP	580 994	803 368,53	0,12
NATIONAL GRID PLC	GBP	48 296	512 347,04	0,08
SHELL PLC-NEW	GBP	116 857	2 991 331,48	0,45
SHELL RTS	EUR	123 239		
VODAFONE GROUP PLC	GBP	217 376	250 467,88	0,03
TOTAL ROYAUME-UNI			9 921 579,75	1,48

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	180 221	1 518 798,71	0,23
TOTAL SUEDE			1 518 798,71	0,23
SUISSE				
ALCON INC	CHF	12 184	734 679,28	0,10
CHOCOLADEFABR.LINDT SPRUENGLI	CHF	27	2 755 444,93	0,41
CHUBB LIMITED	USD	48 223	8 952 992,64	1,34
GEBERIT NOM.	CHF	8 083	3 583 781,89	0,53
NESTLE NOM.	CHF	22 289	2 475 322,67	0,37
NOVARTIS AG-REG	CHF	8 677	679 707,33	0,10
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	17 397	5 835 988,02	0,87
STMICROELECTRONICS NV	EUR	32 775	1 056 829,88	0,16
TE CONNECTIVITY LTD	USD	60	6 759,15	0,01
TOTAL SUISSE			26 081 505,79	3,89
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			622 337 909,41	93,03
TOTAL Actions et valeurs assimilées			622 337 909,41	93,03
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA ASIE I	EUR	3 281,6517	10 113 033,23	1,52
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	56,589	11 980 890,10	1,79
TOTAL FRANCE			22 093 923,33	3,31
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI - UCITS ETF DR - EUR	EUR	9 757	5 411 522,96	0,81
G FUND - WORLD REVOLUTIONS IC EUR	EUR	9 502	14 591 746,30	2,18
TOTAL LUXEMBOURG			20 003 269,26	2,99
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			42 097 192,59	6,30
TOTAL Organismes de placement collectif			42 097 192,59	6,30
Créances			1 113 129,68	0,16
Dettes			-1 343 586,88	-0,20
Comptes financiers			4 730 528,62	0,71
Actif net			668 935 173,42	100,00

Action G FUND - WORLD VISION R ID	EUR	182 755,321	346,27
Action G FUND - WORLD VISION R G	EUR	2 568,803	27 403,72
Action G FUND - WORLD VISION R IC	EUR	8 486 203,868000	48,95
Action G FUND - WORLD VISION R EI	EUR	444 674,633000	121,85
Action G FUND - WORLD VISION R N	EUR	573,0690	2 216,98
Action G FUND - WORLD VISION R M	EUR	38 991,4980	510,99
Action G FUND - WORLD VISION R O	EUR	2 932,681	15 154,20

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND - WORLD VISION R G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	785 334,45	EUR	305,72	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins- values				
TOTAL	785 334,45	EUR	305,72	EUR

Décomposition du coupon : Action G FUND - WORLD VISION R ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	347 235,11	EUR	1,90	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins- values				
TOTAL	347 235,11	EUR	1,90	EUR